

## **Haus (habitat rural)**

- I. LA NOTION D'HABITAT RURAL
- II. LES PRINCIPES DE CONSTRUCTION
- III. L'ÉCLAIRAGE DES RÈGLEMENTS
- IV. LES MATERIAUX
- V. LES MODES D'HABITER

### I. LA NOTION D'HABITAT RURAL

Habitat rural, architecture rurale ou vernaculaire, maison paysanne ou maison alsacienne, autant de mots révélant que les points de vue sur cette catégorie d'édifices sont multiples et susceptibles de donner lieu à des stéréotypes tenaces. On a souvent opposé *a priori* l'habitat des villes et celui des campagnes, prêtant à ce dernier des imitations tardives et plus ou moins habiles des techniques et des décors urbains, plaquées superficiellement à un répertoire de formes plus anciennes et permanentes. Aussi la tradition ethnographique alsacienne (A.Riff, G.Klein) a-t-elle rattaché durablement l'habitat rural à l'art populaire – *Volkskunst* – défini comme paysan par essence. Ce jugement esthétique renvoie aux représentations d'un art des campagnes naïf et intemporel, elles-mêmes écho des courants d'interprétation ethnique portés au XIXe siècle et durant la première moitié du XXe siècle par les études folkloristes françaises et la *Volkskunde* allemande. Ces deux écoles nationalistes supposaient l'existence de populations isolées en leurs campagnes, résistantes à la culture urbaine englobante et en capacité de perpétuer des croyances et des usages de peuples « premiers ». L'Alsace fut une terre de prédilection pour les argumentaires des deux écoles, l'asservissement d'une l'une au national-socialisme n'ayant pas suffi à la discréditer : il demeure difficile de faire admettre que les formes décoratives du pan-de-bois ne sont pas magico-sacrées, voire runiques.

Une tradition d'explication apparemment plus rationnelle est issue de la géographie humaine de la fin du XIXe siècle et de la première moitié du XXe siècle. Au regard de cette discipline, l'habitat rural est une somme, mise au point par l'expérience, de réponses à des nécessités de production et à des contraintes du sol et du climat. Cette méthode descriptive et analytique a conduit à l'élaboration d'un référentiel des diverses formes d'organisation des bâtiments, la typologie. Celle-ci, selon des règles assez proche de la taxonomie, définit les critères de correspondance entre une forme architecturale et les caractères d'un milieu. Poussée à l'extrême, la méthode présente l'inconvénient d'exagérer les variations locales de formes même mineures, et en conséquence d'occulter la question générale des structures et de leur évolution dans le temps. C'est ainsi que l'Alsace se trouve pourvue d'un certain nombre de « types » régionaux intemporels, « la » maison du Ried, celle du Sundgau, de l'Outre-Forêt etc. Les écarts entre le type idéal et la réalité sont mis au compte des « transitions » d'un type à l'autre, ou des influences : lorraine, comtoise, et même « suisse ».

Une grande prudence est requise à l'encontre des commentaires sur l'habitat rural, domaine chargé idéologiquement le plus souvent à l'insu d'auteurs de bonne foi. L'archéologie du bâti et le recours plus régulier à dendrochronologie rapprochent progressivement l'Alsace des standards rigoureux de la *Hausforschung* allemande et suisse. Les découvertes récentes ont bousculé les cadres chronologiques communément admis (y compris par nous-même) jusqu'il y a peu et ont montré tout le bénéfice que l'on peut trouver à considérer un village comme un

« champ de fouilles au-dessus du sol », et à voir comment ses différents éléments interagissent dans des périodes circonscrites et si possible documentées par des textes.

Le point de méthode le plus délicat est celui des relations villes-campagnes. Il y a un hiatus entre les constructions urbaines les plus anciennes conservées en élévation (fin XIII<sup>e</sup> siècle et nombreuses à partir du milieu du XIV<sup>e</sup> siècle) et celles des campagnes où l'on peine à trouver des maisons nettement antérieures à 1500. Force est de regretter que l'on ne sait rien des habitats ruraux antérieurs, jusqu'au Haut Moyen Âge mieux connu depuis l'instauration légale de fouilles préventives. Aussi la fouille de la maison d'Artolsheim par Jean-Jacques Schwien (1988) mettant en relation une maison de 1561 et celle du XV<sup>e</sup> siècle qui l'a précédée au même emplacement, continue-t-elle à faire figure d'exception.

Dans cet article, on se limitera au résumé de ce que nous savons de l'habitat rural de la fin du XV<sup>e</sup> siècle à la Guerre de Trente ans, période au cours de laquelle sont élaborés et se fixent des techniques de construction et des dispositifs spatiaux qui n'évolueront pas notablement au cours des siècles suivants. Pour connaître les modes d'habiter postérieurs à 1648, on se référera à la somme de J.-M. Boehler (Paysannerie 1984, p 1555-1662).

## II. LES PRINCIPES DE CONSTRUCTION

Un bâtiment en pan de bois est un objet préfabriqué, constitué de plans horizontaux – les planchers –, verticaux – les murs pignons et gouttereaux –, les murs de refend – et inclinés – les toitures. Aussi, face à l'objet, l'observateur s'efforcera de comprendre si les mêmes pièces, par exemple des poteaux verticaux, sont multifonctionnelles, assurant en même temps l'ossature d'un plan vertical et le soutien d'un plan incliné ou si elles sont limitées à une seule fonction. L'évolution générale va des constructions où la majorité des pièces, peu nombreuses, sont multifonctionnelles, à des systèmes complexes où chaque pièce de charpente assure une fonction spécifique. Cette évolution est mesurable durant le XV<sup>e</sup> siècle et le XVI<sup>e</sup> siècle, mais n'est ni générale ni strictement linéaire, et pourrait débiter bien plus tôt. Au-delà de 1600, les innovations dans les techniques de charpente sont peu significatives. La pénurie de bois, de main d'œuvre ou les limites des budgets des maîtres d'ouvrage peut donner lieu à des retours ponctuels à des formes anciennes plus simples. Des formes perçues comme archaïques ou attardées peuvent signifier un attachement délibéré au passé, une nostalgie. En conséquence, l'analyse des principes de construction n'est pas suffisante pour dater même approximativement un bâtiment rural. Les critères de datation des charpentes urbaines fondés sur l'analyse des technologies ont, eux, été affinés ces dernières années grâce aux travaux de M. Seiller, M. Werlé, B. Lohrum, C. Dormoy.

Dans cette partie, nous décrirons les principes et les éléments des ossatures de façon en mentionnant les termes qui les désignent aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> s.

La distribution interne du bâti est fixe par des murs de refend en règle générale perpendiculaires à la ligne de faitage du toit, tant pour les maisons que les granges. Aussi les constructions sont en longueur, divisées en travées de largeurs inégales. Ce sont les murs de refend, et non les travées, qui sont pris en compte dans les contrats pour définir le programme de la construction. Une maison à quatre pignons désigne donc un système dans lequel les deux pignons extérieurs sont dupliqués à l'intérieur par un refend de même conception technique, soit une construction à trois travées. Le terme de croix (et sa forme française *croisée* au XVII<sup>e</sup> siècle) est également rencontré, désignant la même fonction. Le nombre de

pignons (*Giebel*) ou de croix (*Kreuz*) est souvent un critère d'attributions coutumières de bois d'œuvre.

### *Conception des charpentes*

Deux conceptions de charpente coexistent, avec des variantes empruntant des caractères à l'un et à l'autre : la charpente à poteaux et la charpente couchée.

La charpente à poteaux est faite de pièces verticales d'un seul tenant depuis le sol jusqu'au toit. Elles portent une poutre ou panne sur lesquels reposent les chevrons du toit: les poteaux extrêmes forment l'ossature principale des murs des façades. Le poteau central (*Firstsäule*) porte une panne faitière. Dans la majorité des cas connus, des poteaux intermédiaires, portant également une panne, sont placés entre les poteaux extrêmes et le poteau central. Poteaux et pannes sont reliés par des pièces obliques, aisseliers lorsqu'ils sont placés en haut du carré, ou contrefiches lorsqu'ils sont en partie inférieure. Le vocabulaire ancien les désigne sous les noms de *Bug* et *Band*. *Bug* suggère évidemment un épaulement, un soutien à la poutre horizontale pour en réduire la portée. *Band* est un lien, dans la même position mais de plus faible épaisseur, dont la fonction est essentiellement de contreventer l'ouvrage, c'est-à-dire d'y insérer un triangle indéformable.

Dans la charpente couchée, les poutres ou pannes (*lediger Balken, Dachpfette*) reposent sur des poteaux inclinés *Dachpfosten* (jambes de force ou arbalétriers). Répétés de deux à trois fois dans la charpente, ces couples de poteaux inclinés sont le plus souvent réunis à leur sommet par une entretoise (*Brustriegel*) tandis qu'à leur base ils sont assemblés dans la solive du plancher, qui fait ainsi fonction d'entrait (*Tram* disparu, subsiste dans *Bundtram* avec le même sens). Chaque ensemble trapézoïdal ainsi obtenu constitue une ferme maîtresse, reliée aux autres par les pannes. Entre les fermes, des aisseliers croisés en X (*Kreuzbuge*) assurent la rigidité de l'ensemble dont la fonction est d'éviter le versement de la toiture.

La toiture proprement dite consiste en une succession de triangles, constitués à la base – comme les fermes maîtresses- par les solives du plancher et dont les chevrons forment les côtés. La hauteur de ces triangles est divisée par des faux-entraits, *Rechen*, qui préviennent le fléchissement des chevrons et constituent le support du plancher du deuxième grenier.

A des rares exceptions près, ce type de charpente ne comporte pas de panne faitière. Mais en fonction de la qualité particulière ou de la largeur exceptionnelle de la charpente, un raidisseur longitudinal peut être nécessaire en sus des deux pannes latérales. Dans ce cas, une sous-poutre court dans l'axe de la construction en s'assemblant aux entretoises et faux-entraits des fermes maîtresses : *Brustbaum* ou simplement *Balken*. Le même terme *Brustbaum* s'applique aux sous-poutres qui relient un pignon à l'autre, dans l'axe de la maison, au niveau des poteaux centraux ou de refend longitudinal (également : *Unterzug*).

Dans le cas d'un bâtiment de largeur exceptionnelle, ou lorsque le plancher du grenier doit supporter une charge lourde, les solives de celui-ci et les faux entraits sont susceptibles de fléchir. Une solution est de reprendre la charge vers le haut, *via* un poteau vertical auquel solives et entraits sont suspendus. Cette technique fréquente dans les charpentes d'églises ou grands greniers à grains médiévaux n'apparaît dans la maison rurale qu'au XVIIIe siècle, probablement imputable à la diffusion d'une technique d'ingénieurs.

### *Ossature des murs*

Un mur en pan-de-bois est constitué de poteaux, de sablières hautes et basses, délimitant un panneau rectangulaire. Lorsqu'elle constitue la fondation, la sablière – qui forme aussi seuil des portes – est nommée *Schwelle*, un cadre de sablières étant un *Ring*. Le rectangle étant déformable, il convient de le diviser en trapèzes ou triangles en y insérant des pièces inclinées : contrefiches et aisseliers joignant des bois en équerre, décharges lorsqu'elles joignent deux horizontales. Le panneau est divisé dans le sens de la hauteur par des entretoises (*Riegel, régula*). La présence de deux hauteurs d'entretoises (*zweifach verriegelt*) par panneau ou étages est un critère de qualité de la construction. Le terme *Riegel*, ou *Riegelwand*, s'applique par extension à l'ensemble d'un pan-de-bois.

### *Assemblages*

Les assemblages sont soit à mi-bois (*Blatt, Blattwerk*), soit à tenon et mortaise (*gezapft, eingezapft*). La plupart des maisons du XVe siècle et du XVIe siècle dans certaines zones (Sundgau) combinent les deux modes d'assemblages. Au milieu du XVIe siècle, l'assemblage exclusif à tenon et mortaise est un critère de qualité de la construction, cependant l'assemblage à mi-bois et en queue d'aronde demeure en usage jusqu'au XIXe s. aux marges du Sundgau, en Forêt-Noire et sur l'arc alpin.

### *Couverture*

Le chaume (*Stroh, Schaub*) et tuiles coexistent, les secondes se substituant progressivement au premier sans jamais l'effacer complètement : de nombreuses chaumières existaient encore dans le massif vosgien au milieu du XXe siècle, dans un parfait état d'entretien attestant que le savoir-faire était vivant à cette époque. La malcommode couverture en tuiles canal, dont ne subsistent que de rares exemplaires en place, attend encore son explication. Ce système fait accrocher des tuiles concaves sur les lattes, recouvertes par une tuile convexe scellée au mortier, ou simplement d'un bourrelet de mortier. Cette dernière solution est observable sur les rares exemples conservés *in situ*. La tuile plate est posée à simple ou double recouvrement et ne supprime pas totalement les couvertures en chaume dont l'usage persiste tardivement comme l'établissent les travaux de J. Vogt, souvent en couverture mixte : tuiles sur la partie habitat exposée aux foyers, chaume sur l'étable et la grange.

## III. LA REGLEMENTATION DE LA CONSTRUCTION

Les réglementations urbaines du bâtiment concernant Strasbourg (1322, 1482) et Sélestat (1509) sont connues par les travaux de Monique Debus Kehr (v *Bauordnung*). On ne dispose cependant pas d'un équivalent alsacien de la *Bauordnung* du duc de Wurtemberg Christoph (1568), qui couvre la ville et la campagne, et éclaire une période pour laquelle nous disposons de nombreuses maisons conservées en élévation. Les documents alsaciens connus, règlements forestiers et *Dorfordnungen*, témoignent fragmentairement des mêmes préoccupations face à la densification croissante de l'espace bâti, même à la campagne, et les dangers de propagation de l'incendie qu'elle entraîne. Qu'ils soient le produit ou non de réglementations, on notera que des dispositions identiques aux prescriptions wurtembergeoises ont été appliquées en Alsace, notamment des murs coupe-feu en pierres entre deux maisons en bois lorsqu'elles sont mitoyennes ou séparées par une venelle, dispositif fréquent dans le vignoble sous-vosgien. Des dispositifs similaires sont observables même dans des contextes d'habitat

plus lâche (comme à Lutter) où les murs pignons des granges en pan-de-bois sont en pierres, mesure de prévention de l'incendie d'autant plus nécessaire que ces granges étaient probablement couvertes de chaume au XVI<sup>e</sup> s. A signaler aussi des prescriptions relatives aux foyers, par exemple l'obligation de nettoyage des hottes ou conduits, l'interdiction de faire la cuisine à l'intérieur des maisons sans conduit de fumée hors du toit entre Pâques et la Toussaint.

La préoccupation majeure est cependant celle d'économiser le bois, tant de chauffage que d'œuvre, ce qui implique une amélioration réglementaire des manières de construire dans le but d'allonger la durée de vie des bâtiments. Un point particulièrement sensible est le cadre de sablières basses, qui pourrait très rapidement car en contact avec le sol et exposé aux projections d'eau de pluie. Les règlements instaurent l'obligation de poser ces sablières sur des solins ou murets suffisamment hauts (deux ou trois pieds voire davantage) pour les mettre hors humidité. Cette réglementation est régulièrement rappelée et renouvelée, reprise par l'Intendance d'Alsace au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle qui va jusqu'à interdire la construction à colombages dans certains baillages, ou du moins y imposer des rez-de-chaussée en pierre. L'obligation de construire les bâtiments ruraux en bande et en mitoyenneté est signalée pour les villages dépendant de la ville de Bâle en 1536, dans le but explicite d'économiser des murs pignons et donc du bois d'œuvre.

Pour l'heure, les règlements de corporation connus n'apportent pas d'informations sur les modes constructifs à la campagne pour le XV<sup>e</sup> siècle et XVI<sup>e</sup> siècle. On relèvera la distinction des attributions respectives des charpentiers et des menuisiers, qui privilégie ces derniers pour la réalisation de tous ouvrages en bois non immeubles par destination à partir de la fin du XV<sup>e</sup> siècle, mais on ne sait dans quelle mesure cette tendance générale influe sur la construction rurale. Régissant l'accès des charpentiers étrangers aux marchés locaux, les règlements –et les conflits qui les accompagnent– attirent l'attention sur la mobilité des charpentiers et avec elle probablement des transferts de technologies.

Enfin, si les prescriptions stylistiques de la Renaissance, instaurant les canons de l'art latin (*welsche*) et conférant un statut équivalent à l'art allemand (entendre : gothique) concernent directement les menuisiers urbains, les maîtres d'œuvre de constructions rurales (qui peuvent résider en ville) ne sont pas demeurés à l'écart des principes qu'ils énoncent, comme l'a montré l'étude approfondie des compositions des maisons à pan de bois du Sundgau durant la période 1550-1580.

### III. LES MATERIAUX

Les bois étaient mis en œuvre immédiatement après abattage, ce qu'indiquent les contrats (prix-faits) et les règlements forestiers qui limitent la durée de stockage des bois à un an, terme au-delà duquel ils sont confisqués. Cet usage répond d'une part aux nécessités du travail, un bois frais étant plus facile à travailler soigneusement qu'un bois sec. D'autre part, toute spéculation sur les stocks de bois constitués par les dispositions coutumières est combattue, cela s'appliquant aussi au marché de seconde main que sont ces maisons vendues en pièces détachées pour être remontées ailleurs. Les documents montrent sans surprise que le chêne est abattu en sève descendante, soit en novembre et décembre, tandis que le sapin peut être coupé toute l'année.

Dans les faits, ces usages connus par les textes sont confirmés par les enquêtes dendrochronologiques systématiques menées dans le Sundgau depuis 2009. Elles établissent la concordance entre la datation des bois mis en œuvre pour la construction, et les dates de construction figurant sur les linteaux de portes et poteaux d'angle. Les bois de réemploi sont rares ou inexistant, même en période de tension extrême sur la ressource forestière. En général, les approvisionnements du chantier sont réalisés en une fois. On peut rencontrer des cas de difficulté de fourniture. Un stock se constitue alors sur deux à trois ans. On voit également mis en œuvre des bois atypiques issus de forêts jusqu'alors inexploitées car peu accessibles.

L'examen superficiel des bois des charpentes fait penser à un usage exclusif du sapin et du chêne. La dendrologie montre une réalité bien différente : le saule, le peuplier, l'orme, le merisier sont présents. La seule essence réellement incontournable est le sapin, propre à fournir des solives, des sablières et des chevrons droits sur une longueur appropriée. Il n'est pas disponible partout, et là encore l'examen archéologique montre l'intensité du transport par flottage, même pour des constructions rurales, de poutres préalablement façonnés manuellement à la doloire ou à la scie mécanique au début du XVIe s. déjà, dans les scieries jurassiennes, vosgiennes, de Forêt-Noire (?).

Un territoire à présent assez connu, le Sundgau, illustre le phénomène de « pétrification » intervenu en différentes périodes et régions européennes. Le mode général de construction est le bois, même dans les lieux où la pierre abonde. La construction en pierre ne se répand massivement que vers 1540, prenant la place du bois. L'usage de celui-ci se réduit voire disparaît, à l'exception des secteurs où l'approvisionnement en pierres nécessite des transports trop longs et trop difficiles. Au-delà de 1580, les constructions entièrement en pan-de-bois se font rarissimes, tandis qu'apparaît un genre nouveau, la maison à étage en bois sur rez-de-chaussée en pierres, plutôt prestigieuse. La prépondérance de la construction en bois ne se rétablit qu'au lendemain de la guerre de Trente ans pour s'éclipser à nouveau lors de la pénurie de bois au milieu du XVIIIe siècle. A l'évidence, la préférence des constructeurs quelle que soit la période va au bois, pour autant qu'il soit disponible. Ce trait culturel contraste avec les régions limitrophes du Jura et des Vosges, où il n'y a pas sauf exceptions très locales, de retours généraux au bois après le mouvement de pétrification du milieu du XVIe siècle.

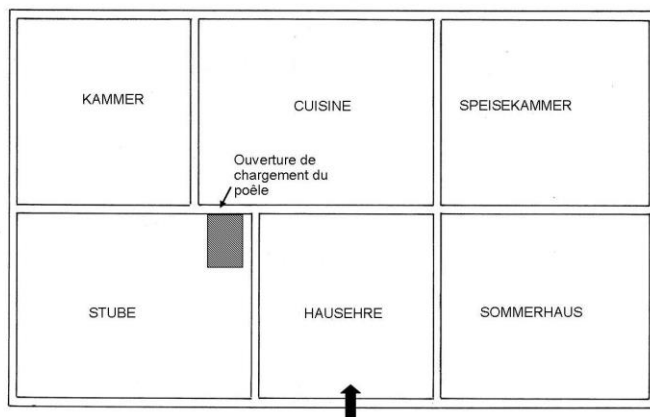
#### IV. LES MODES D'HABITER

##### *Représentation sociale et dimensions symboliques*

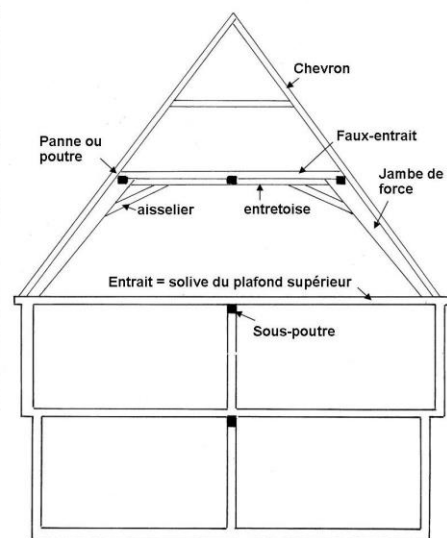
Par mode d'habiter, on entend l'ensemble des phénomènes concernant les fonctions et usages de l'habitat, y compris ses dimensions symboliques. Ces dernières peuvent exprimer la conscience que le constructeur a de sa place ou de son ambition dans la société locale, et son rapport à la tradition et à la nouveauté, autre façon d'afficher son statut social. Les études menées ces dernières années à l'échelle des villages, analysant l'ensemble des bâtiments construits durant une même période, montrent la forte concurrence entre les individus. Elle s'exprime par la variété des références stylistiques des uns et des autres ainsi que par les assemblages très variables entre les styles gothique et Renaissance. Ces références ne sont pas de l'ordre d'une imitation de l'art savant urbain, avec retard comme on l'a souvent affirmé, mais témoignent de l'accès direct de certains maîtres d'œuvre et d'ouvrage aux concepts théoriques fondant ces styles.

Une autre catégorie de symboles est celle qui concerne l'au-delà. A compter du dernier tiers du XVI<sup>e</sup> siècle apparaît, dans le décor gravé ou sculpté, un nombre limité de figures à référence explicitement chrétienne (chrismes, cœurs). La valeur magico-sacrée germanique et païenne de motifs décoratifs apposées au pan-de-bois est une affabulation, du moins en ce qui concerne leur introduction et leur diffusion originelles. On ne peut exclure que certaines figures se soit trouvées ultérieurement et ponctuellement investies, d'une efficacité magico-symbolique, mais cela reste à prouver.

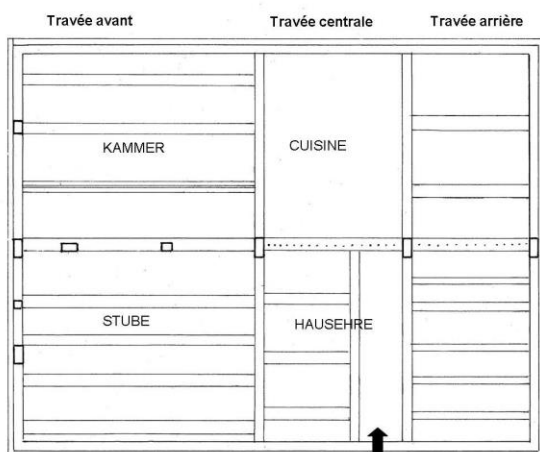
La position du pignon sur la rue en fait une sorte de figure de proue où se concentrent les signes : décors, dates et inscriptions. Cette disposition récurrente produit un espace public, caractérisé par l'effet de miroir d'un côté de la rue par rapport à l'autre en raison de la répétitivité de l'organisation interne des maisons. Aussi, cet espace public est-il une production collective, combinant affichage des identités et sujétion à une norme commune déterminant le cadre de vie de chaque noyau domestique.



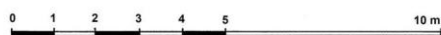
VENDENHEIM 1554 (selon contrat) PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE



VENDENHEIM 1554 (contrat) COUPE SUR UNE FERME MAÎTRESSE



DURMENACH 1555 d PLAN DU REZ-DE-CHAUSSEE



BALLERSDORF 1554 i PIGNON SUR RUE

### *Travée avant : Stube, Kammer et cuisine*

En règle générale, la travée avant contient la *Stube* positionnée à l'angle de la rue et de la cour. Sur cette *Stube* donne une chambre, *Kammer* ou *Stubenkammer* dont il n'est pas certain qu'elle ait toujours été spécialement affectée au couchage. Ce schéma semble en place au XVe siècle tardif – on n'a pas d'informations pour les périodes antérieures – et ne varie pas ultérieurement. Au-delà de la *Stube*, la travée centrale est celle de l'entrée s'ouvrant sur la cour. Dans un premier temps, cette travée est étroite, nommée *Hause(h)ren* (*Eren, aera*) ou même simplement *Haus*. Elle fait fonction de pièce à foyer ouvert, autrement dit de cuisine sans en porter le nom. Il est probable que cette pièce faisait également office de salle commune ordinaire, à l'instar de qui est resté en vigueur dans les régions limitrophes (Jura suisse, Franche-Comté, Lorraine) jusqu'au XXe siècle. Au milieu du XVIe s., la diffusion de la charpente couchée a libéré l'organisation intérieure de la contrainte des poteaux porteurs de toit. Les murs de refend deviennent des éléments autonomes que l'on peut placer en fonction des besoins, liberté dont on n'utilise pas systématiquement ce qui montre qu'il n'y a pas de relation de causalité directe entre des progrès techniques d'une part et l'évolution des modes d'habiter vers plus de confort d'autre part. Néanmoins, au milieu du XVIe siècle, on voit la travée d'entrée se séparer en deux locaux distincts : l'entrée (*Hauseren*) qui devient un sas de confort thermique et de préservation de l'intimité, voire un hall d'apparat, et la cuisine identifiée sous cette dénomination (*Küche*). Cette cuisine se fait plus large, empiétant sur la travée avant au détriment de la *Stubenkammer*. L'espace ainsi gagné permet une disposition rationnelle des foyers :âtre, ouverture de chargement du poêle de la *Stube*, four à pain ou au moins la bouche de celui-ci. Les fumées sont collectées dans une large hotte, traversant l'étage. Dans la disposition étroite antérieure, il est probable que la travée d'entrée n'avait pas de plafond intermédiaire : les cuisines de Forêt-Noire et du Jura bernois ont conservé longtemps une telle configuration.

La question de l'évacuation des fumées peut être élucidée par l'observation archéologique. Dans le cas de Lutter durant la seconde moitié du XVIe siècle et jusqu'au milieu du siècle suivant, certaines charpentes fortement recouvertes de suie indiquent une dispersion libre de la fumée dans le comble. D'autres charpentes contemporaines sont exemptes de suie, ce qui signale l'existence d'un conduit de fumée sortant du toit dès l'origine de la construction. A l'instar des isbas « noires » ou « blanches » de Russie, les maisons pouvaient être enfumées et noircies ou non. C'était encore – marginalement – le cas à Gommersdorf et Wolfersdorf durant la décennie 1970. Toutefois quel que soit le mode d'évacuation de la fumée, celle-ci passe nécessairement par le fumoir, ou la resserre à viande (*Fleischkammer*).

### *Travée centrale : Foyers*

L'évolution des foyers est peu documentée. La mention fréquente de fours (*Ofen*) ne permet pas de distinguer les poêles des fours de cuisson, d'autant plus que les deux fonctions ont pu être assurées par le même appareil. Une mention particulière est à faire des récupérateurs de chaleur (*Kunst*), constructions en terre cuite, à banquettes, dans lesquelles circule la fumée captée dans la cuisinière maçonnée. Par son économie, ce dispositif propre au Sundgau, au sud de la Forêt-Noire et au nord-est de la Suisse, évoque l'invention dite *Holzsparekunst* située dans la région de Zürich en 1554. Comme son nom l'indique, celle-ci répond à la pénurie de bois de chauffage par un système permettant du côté de la cuisine différents modes de cuisson des aliments et du côté de la *Stube* ou de la salle le chauffage, avec le même combustible. La filiation entre cette invention savante et la *Kunst* n'est pas établie. A



Gommersdorf, le passage du feu ouvert à la cuisinière maçonnée peut être situé précisément dans le second tiers du XVIII<sup>e</sup> siècle. Dans ce cas, la chaleur de la cuisinière est communiquée à la *Kammer* par une plaque en fonte. (V. *Feu*).

### *Travée arrière*

La travée de l'entrée et de la cuisine sépare la travée *Stube/Kammer* de la travée arrière. Celle-ci peut contenir au XV<sup>e</sup> siècle et au XVI<sup>e</sup> siècle une pièce d'été, non chauffée, *Sommerhaus* et une resserre à vivres, *Speisekammer*, attenante à la cuisine. Les caves ne sont pas toujours présentes, et lorsqu'elles le sont se limitent en plaine à une excavation partielle. Les organisations spécifiques aux vignobles de production sont peu connues, faute d'étude systématique d'un ou plusieurs villages. Le modèle de la maison en hauteur, avec la partie viticole en rez-de-chaussée et l'habitation à l'étage accessible par un escalier extérieur n'est peut-être pas typiquement vigneron. A Lutter, on rencontre ces habitats perchés jusqu'à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle. Ultérieurement, l'habitation se rapproche du niveau de la cour et comporte deux étages.

### *Etages et combles*

La fonction des pièces de l'étage, reproduisent celles du premier niveau avec la même dénomination, est d'une détermination malaisée faute d'indications suffisantes sur la composition des unités domestiques dans le temps et suivant les régions. Apparemment, les couples d'une même lignée vivent dans des maisons distinctes (du moins dans le Sundgau), mais ce peut être réservé à des groupes sociaux supérieurs. Les inventaires des biens mobiliers permettraient de se faire une idée plus précise des aménagements, mais ils demeurent sous-exploités.

Les combles – à deux étages – servent de greniers à grains (*Kasten, Kornkasten, Kornschütte*), les denrées étant stockées dans des coffres (*Kasten*) ou dans des caissons aménagés à même le sol (*Schütte*) qui peut être carrelé. L'étude de Lutter a mis en évidence un phénomène peu connu en Alsace, celui des greniers autonomes. Un grenier (*Speicher*) est mentionné à Lutter en 1507, et neuf greniers familiaux sont conservés dans le village, englobés dans des constructions postérieures. Ces bâtiments en pierre, d'une surface au sol de l'ordre de 50 m<sup>2</sup>, comportent un rez-de-chaussée à usage de cellier et un étage-grenier, accessible par un escalier extérieur. Ce genre de constructions est réputé accompagner les maisons en bois, à une certaine distance de celles-ci, pour entreposer les denrées à l'abri de l'incendie, et disparaît progressivement avec l'amélioration des moyens de prévention de l'incendie.

### *Articulations de la maison avec les autres fonctions de l'unité d'exploitation*

L'habitation est un élément que l'on distingue, à tort, des autres composants de l'unité d'exploitation : grange, étables, écuries, bâtiments spécialisés. L'unité d'exploitation est un écosystème, dans lequel ce que nous appelons l'habitation est en réalité un espace multifonctionnel. La cohabitation du bétail et des hommes sous le même toit constituerait un critère discriminant. Quand c'est le cas, on serait en présence de la maison-bloc longtemps qualifiée d'« alamane », et dans le cas contraire, de la maison cour ou à bâtiments dissociés dite « franque ». Cependant, l'attribution de l'une ou l'autre forme à une « survivance » des strates de peuplement du Haut Moyen Âge n'est plus admise. Nous ne connaissons guère de maison-bloc du XV<sup>e</sup> siècle et XVI<sup>e</sup> siècle, en plaine et collines, mais une découverte récente

en a révélé une datée 1569 (Hindlingen). On ne peut cependant pas regarder la maison-bloc comme une forme « première » pour la période prise en compte ici. L'unité à bâtiments dissociés paraît dominer : les techniques de construction à poteaux sont adaptées à des bâtiments de taille moyenne que l'on peut construire ou reconstruire à un certain intervalle de temps. La réduction des risques en cas d'incendie a probablement joué un rôle important. Aussi, lorsque l'archéologie peut le prouver, la maison-bloc apparaît comme une évolution plutôt tardive (XVIIe siècle et surtout XVIIIe siècle) qui reflète la diminution des terres et cheptels du fait des partages successifs, mais aussi les progrès dans la prévention de l'incendie (couvertures totales ou partielles en tuiles, coupe-feux etc.). On trouve en assez grand nombre des maisons-cour du XVIe siècle transformées en maison-bloc (avec conversion d'une travée habitée en étable par exemple), ou des granges transformées en maison-bloc. Tirer des conclusions d'une observation superficielle des bâtiments, sans étude archéologique ni datation dendrochronologique, est une source inépuisable d'interprétations hâtives (dont nos travaux anciens ne sont pas exempts).

Les termes anciens sont pour la plupart issus des trois documents suivants :

Contrat de charpentier pour une maison paysanne à Stutzheim (Bas-Rhin) en 1498. *ABR G 4873, Prothocol Jungen-St-Peter 1491/150., f° 106*). Transcription inédite de Jean-Jacques Schwien, merci à lui.

1554 VI 25. Contrat pour la construction de la cure de Vendenheim entre les décimateurs et un charpentier de Strasbourg. *AMS 117Z 2139.* Transcription inédite de Bernhard Metz, merci à lui.

Procédure Burckhart Biegenwaldt. 1582. *ADHR Sous-série IC 6965*. Transcription de Kaspar Egli in Grodwohl et al. 2015.

—

Châtelet (M.), Peytremann (E.), L'habitat rural en Alsace aux XIe et XIIe siècles. In *L'Alsace au cœur du Moyen Âge*. Lyon : Lieux Dits, 2015, 256 p.

Grodwohl (M.). *Habiter le Sundgau 1500-1636. La maison rurale en pans de bois. Techniques, culture et société*. Riedisheim : Société d'Histoire du Sundgau, 2010, 274 p.

Grodwohl (M.), Egli (K), Ferrandier (L.), Verry (C.). *Les villageois de Lutter en leurs demeures. Une archéologie de la maison dans le Jura alsacien 1530-1630*. Lutter : Commune de Lutter et association Lutter en découverte, 2015, 332 p.

Lohrum (B.), Werlé (M.), Raimbault (J.), Fritsch (F.), Haegel (O.). La maison en pan-de-bois. Lyon : Région Alsace-Inventaire général, Lieux Dits, 2015, 111 p.

Rapp (F), Schwien (J-J). « Stutzheim (Bas-Rhin). Grande maison en bois commandée pour une ferme d'un chapitre strasbourgeois, 1498 », in Esquieu et Pesez 1998, p. 249-250.

Schwien (J.-J.), Fischer (T.), Grodwohl (M.). « Une maison paysanne de la fin du Moyen Âge à Artolsheim . Maison Gremminger Weyersheim ». In *Vivre au Moyen Âge. 30 ans d'archéologie médiévale en Alsace. Strasbourg* ; Les Musées de la ville de Strasbourg, 1990,

p. 151-157.

V. *Bauordnung*, Bois, Charpentier, Colombage, Feu, *Hof*, *Hofnamen*

Marc Grodwohl